



C P A Élités sur glace Drummond – Saint-Cyrille  
Club : 819-850-9119 / D.O. : 819-478-1486

## École d'été, Camp d'été et Service de garde

### Patinage artistique – Été 2017

Du lundi 26 juin au vendredi 25 août 2016 (9 semaines)

**Date limite d'inscription : vendredi 19 mai 2017**

**Après la date limite, des frais de 10% par inscription seront ajoutés au moment de l'inscription.**

Prénom du patineur: \_\_\_\_\_ Nom: \_\_\_\_\_

Adresse principale: \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_ COURRIEL: \_\_\_\_\_

No d'assurance sociale du parent (pour reçu d'impôt): \_\_\_\_\_ Entraîneur(e) : \_\_\_\_\_

**Pour les patineurs membres d'autres clubs**, numéro de Patinage Canada (obligatoire): \_\_\_\_\_

Personne à contacter (changements, urgences) :

Prénom et nom : \_\_\_\_\_ père  mère  autre : \_\_\_\_\_

Tél. 1 : \_\_\_\_\_ Tél. 2 : \_\_\_\_\_ COURRIEL: \_\_\_\_\_

## ÉCOLE D'ÉTÉ

**Indiquez les jours de présence du patineur en cochant les cases dans le tableau.**

**Rapportez le nombre total de jours achetés sur la ligne appropriée ci-bas pour calculer votre tarif total.**

**Jours de présence** (Veuillez cocher les journées que vous achetez)

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Semaine 1	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Semaine 2	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Semaine 3	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
* Semaine 4	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Semaine 5	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Semaine 6	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Semaine 7	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Semaine 8	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Semaine 9	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

\* Service de garde de 7h à 17h, semaine 1 à 8 inclusivement

**GROUPE (voir dépliant) :**

**A**

**B**

**C**

1 Style libre / jour : Nombre de jours achetés \_\_\_\_\_ X 12\$ / jour = \_\_\_\_\_ \$

2 Styles libres / jour : Nombre de jours achetés \_\_\_\_\_ X 18\$ / jour = \_\_\_\_\_ \$

3 Styles libres / jour : Nombre de jours achetés \_\_\_\_\_ X 22\$ / jour = \_\_\_\_\_ \$

Service de garde : Nombre de jours achetés \_\_\_\_\_ X 14\$ / jour = \_\_\_\_\_ \$

(Optionnel, pour les enfants de 5 à 12 ans) reçu d'impôt émis par le DO si payé lors de l'inscription  
Le patineur a accès au service de garde, les jours où il patine en style libre sinon choisir le Camp d'été.

Je reconnais avoir pris connaissance des informations de ce formulaire et des règlements généraux (en annexe). Je désire inscrire le (la) patineur(se) à l'école/camp d'été du CPA Élités sur glace Drummond – Saint-Cyrille, je m'engage à respecter ses règlements et je dégage le CPA de toute responsabilité pour tout accident que pourrait subir le (la) patineur(se) durant et après l'école, le camp d'été et le service de garde.

\_\_\_\_\_  
Signature du parent/tuteur/patineur majeur

\_\_\_\_\_  
Date



CPA Élites sur glace Drummond – Saint-Cyrille  
Club : 819-850-9119 / D.O. : 819-478-1486

## École d'été, Camp d'été et Service de garde

### Patinage artistique – Été 2017

Du lundi 26 juin au vendredi 25 août 2016 (9 semaines)

#### **Date limite d'inscription : vendredi 19 mai 2017**

**Après la date limite, des frais de 10% par inscription seront ajoutés au moment de l'inscription.**

Prénom du patineur: \_\_\_\_\_ Nom: \_\_\_\_\_

Adresse principale: \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_ COURRIEL: \_\_\_\_\_

No d'assurance sociale du parent (pour reçu d'impôt): \_\_\_\_\_ Entraîneur(e) : \_\_\_\_\_

**Pour les patineurs membres d'autres clubs**, numéro de Patinage Canada (obligatoire): \_\_\_\_\_

Personne à contacter (changements, urgences) :

Prénom et nom : \_\_\_\_\_ père  mère  autre : \_\_\_\_\_

Tél. 1 : \_\_\_\_\_ Tél. 2 : \_\_\_\_\_ COURRIEL: \_\_\_\_\_

## **CAMP D'ÉTÉ**

MON ENFANT EST ÂGÉ ENTRE 5 ET 12 ANS

IL A ATTEINT L'ÉTAPE 3 OU PLUS AU COURS DE LA SAISON 2016-2017

Un minimum de 16 patineurs inscrits au Camp d'été sera requis pour permettre la tenue de l'activité.

#### **Jours de présence** (Veuillez cocher les journées que vous achetez)

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Semaine 1	26	27	28	29	ND 30
Semaine 2	03	04	05	06	07
Semaine 3	10	11	12	13	14
Semaine 4	17	18	19	20	21
Semaine 5	24	25	26	27	28
Semaine 6	31	01	02	03	04
Semaine 7	07	08	09	10	11
Semaine 8	14	15	16	17	18

\* Un reçu d'impôt sera émis par le DO pour les journées payées lors de l'inscription

Camp de jour: Nombre de jours achetés \_\_\_\_\_ X 14\$ / jour = \_\_\_\_\_ \$

De 7h à 17h du lundi au vendredi dont une heure sur glace.

Des frais de 5\$ par tranche de 30 minutes complètes ou non seront payable le jour même pour le départ après 17h.

Je reconnais avoir pris connaissance des informations de ce formulaire et des règlements généraux (en annexe). Je désire inscrire le (la) patineur(se) à l'école/camp d'été du CPA Élites sur glace Drummond – Saint-Cyrille, je m'engage à respecter ses règlements et je dégage le CPA de toute responsabilité pour tout accident que pourrait subir le (la) patineur(se) durant et après l'école, le camp d'été et le service de garde.

\_\_\_\_\_  
Signature du parent/tuteur/patineur majeur

\_\_\_\_\_  
Date



CPA Élites sur glace Drummond – Saint-Cyrille  
Club : 819-850-9119 / D.O. : 819-478-1486

## École d'été, Camp d'été et Service de garde

### Patinage artistique – Été 2017

Du lundi 26 juin au vendredi 25 août 2016 (9 semaines)

#### Service de garde

Pour les plus jeunes patineurs inscrits à l'École d'été, le service de garde est accessible tous les jours où le Camp d'été est en fonction. Voir plus haut pour les frais.

- Si vous devez nous confier votre enfant durant les heures du service de garde, le paiement des frais pour départ après 17h devra être honoré la journée même.
- Si vous choisissez l'option du service de garde, votre enfant aura accès au service de garde les jours où vous l'avez inscrit à l'école d'été. Consultez le formulaire du camp d'été pour plus d'informations.
- Les journées payées individuellement ne se retrouveront pas sur votre reçu pour fins d'impôt. Seul le montant payé lors de l'inscription y figurera.

#### Heures supplémentaires

Pour les patineurs inscrits à l'École d'été, il sera possible de se procurer des heures supplémentaires tout au long de l'été. Pour ce faire, vous ou votre entraîneur devez informer le préposé de l'école d'été au moins 24 heures à l'avance. Il validera que le maximum de patineurs sur la glace n'est pas atteint. Le coût est de 10\$ par heure supplémentaire, peu importe le nombre de styles que vous utilisez en temps normal. L'argent doit être remis au préposé avant d'entrer sur la glace.

#### Parcelle

Pour les patineurs non-inscrits à l'École d'été, l'achat de temps de glace en parcelle ne donne pas accès aux activités hors glace, seul les patineurs inscrits aux styles libres peuvent profiter des activités hors glace. Pour ce faire, vous ou votre entraîneur devez informer le préposé de l'école d'été au moins 24 heures à l'avance. Il validera que le maximum de patineurs sur la glace n'est pas atteint. Le coût est de 10\$ par parcelles (1 heure). L'argent doit être remis au préposé avant d'entrer sur la glace.

#### Activités spéciales

L'accès à la glace pourrait être annulé par la Ville (en plus du 23 et 30 juin) pour diverses raisons. Si tel est le cas, le CPA Élites sur glace Drummond – Saint-Cyrille n'est pas tenu de rembourser ces journées. Des activités spéciales sont prévues durant l'été (séminaire spécial, session de tests). Si ces activités se tiennent lors d'un jour que vous avez choisi, vous pourrez déplacer votre journée d'entraînement.

#### Notes importantes

Les règlements généraux du Club s'appliquent. Nous en rappelons ici quelques points.

- a) Veuillez émettre vos chèques au nom du Drummondville Olympique - CPA.
- b) Aucune inscription acceptée sans paiement complet.
- c) À sa première présence, le patineur doit montrer sa preuve d'inscription (reçu du Drummondville Olympique) sur demande du préposé de l'école d'été. Pour un patineur affilié à un autre club, il devra aussi présenter sa carte de Patinage Canada valide. Vous devez la télécharger à partir du site de Patinage Canada.
- d) L'activité est déductible d'impôt et le Drummondville Olympique émet à cette fin un relevé pour frais de garde d'enfant et vous sera transmis en début d'année suivante.
- e) Frais pour chèque sans provision : 25\$
- f) Frais pour modification après la date limite d'inscription (sauf heures supplémentaires) : 15\$
- g) En cas de demande d'annulation de l'inscription, les montants suivants ne seront pas remboursés :
  - avant la date limite d'inscription : l'affiliation à Patinage Canada, s'il y a lieu;
  - entre la date limite d'inscription et le début de l'école d'été : frais d'administration de 10% et, s'il y a lieu, l'affiliation à Patinage Canada;
  - après le début de l'école d'été : aucun remboursement.
- h) Aucun crédit ou remise de cours ne sera accordé pour une absence du patineur ou de son entraîneur, peu importe la raison.
- i) Le tarif d'affiliation à Patinage Canada est un montant exigé annuellement par l'organisme chapeautant le patinage artistique au Canada; l'affiliation couvre la période allant du 1er septembre au 31 août de l'année suivante.
- j) L'horaire final dépend du nombre de patineurs inscrits dans chaque groupe et peut être modifié sans préavis.



CPA Élites sur glace Drummond – Saint-Cyrille  
Club : 819-850-9119 / D.O. : 819-478-1486

## École d'été, Camp d'été et Service de garde

### Patinage artistique – Été 2017

Du lundi 26 juin au vendredi 25 août 2016 (9 semaines)

## Règlements généraux

*Ces règlements s'appliquent à tous les événements et activités tenus par le CPA, à moins d'indications plus spécifiques à l'événement.*

#### Inscription et annulation d'inscription

- Les inscriptions sont acceptées selon l'ordre d'entrée au Drummondville Olympique, en tenant compte de l'appartenance au Club.
- Le montant d'inscription inclut l'accès aux glaces selon les politiques établies par le CPA et tenant compte du club d'appartenance et l'entraînement hors glace du lundi au jeudi.
- Le Drummondville Olympique ajoutera le tarif d'affiliation à Patinage Canada si le patineur ne peut montrer sa carte, valide pour la période visée, au moment de son inscription.
- Toute facture non-payée annule l'inscription (avant le début des cours) et les priorités, mais n'enlève pas l'obligation de payer selon les termes prévus pour l'activité.

#### Accès aux patinoires

- Pour des raisons d'assurance, seuls les membres affiliés à Patinage Canada peuvent accéder à la patinoire durant les heures allouées au CPA. Un officiel du CPA (employé, entraîneur, membre du conseil d'administration, préposé) pourra exiger de voir la carte de membre avant d'autoriser l'accès à la patinoire.
- Les périodes de glace ne peuvent être échangées ou vendues entre les patineurs. Aucun échange ou remise de glace n'est accepté.
- Les patineurs doivent quitter la glace dès que s'ouvre la porte pour la surfaceuse.

#### Musique

L'entraîneur ou le patineur peut demander la musique de son programme une fois par 15 minutes. Le CD doit être joué en entier à la demande de l'entraîneur et/ou du patineur afin d'éviter les pertes de temps et de respecter l'équité entre les patineurs. Un patineur ne peut pas demander la musique de son programme quand il ne patine pas dans son groupe sauf s'il est en cours. Pour des raisons pratiques, il est interdit d'exécuter un programme qui amènera à excéder la période disponible au CPA (commencer un solo trop long pour s'achever avant la fin du cours).

#### Responsabilité

Le CPA est régi par les règlements et politiques de Patinage Canada, de Patinage Québec, de la Ville de Drummondville et la charte et règlements du CPA Élites sur glace Drummond – Saint-Cyrille. Les patineurs et leurs représentants renoncent à toute réclamation contre le CPA et ses organisateurs, les officiels, ses entraîneurs et assistants.

#### Annulation de séance

Le CPA n'est pas responsable du temps perdu pour défauts mécaniques, électriques, etc., de transfert de glace pour raisons majeures, d'accidents, d'objets perdus ou volés ou toute annulation faite par la Ville de Drummondville. Le CPA planifie les activités de la saison au meilleur de sa connaissance; advenant le besoin d'annuler un cours, il tentera d'obtenir des heures de remplacement, et ce, aux heures jugées les plus appropriées disponibles, mais ne peut en garantir l'obtention. **Aucune raison ne justifiera le non paiement de la facture pour laquelle le patineur majeur ou le tuteur aura signé.**

#### Chambres

Une chambre est réservée aux patineurs et une chambre est réservée aux patineuses: toutes et tous doivent utiliser leur chambre respective.

**Veillez émettre votre chèque au nom du Drummondville Olympique-CPA et le faire parvenir à ceux-ci en personne ou par courrier à l'adresse suivante :**  
1380 rue Montplaisir, Drummondville (Québec) J2C 0M6 OU  
en les appelant en composant le 819-478-1486.

**Pour toute question, écrivez-nous au [cpadrumscyrille@gmail.com](mailto:cpadrumscyrille@gmail.com)**